

Rwanda : le général Dallaire face au TPR

Jean Chatain

L'Humanité, 27 février 1998

LE général canadien Roméo Dallaire, ex-patron de la "force de maintien de la paix" de l'ONU au Rwanda en 1994, s'est déclaré prêt jeudi à revenir témoigner devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), par lequel il avait été entendu le veille (à l'occasion du procès intenté contre l'ancien bourgmestre Jean-Paul Akayesu). Au début de l'audience, le parquet avait annoncé son intention de le citer comme témoin de l'accusation dans au moins un autre procès. Il pourrait s'agir du procès de Théoneste Bagosora, directeur de cabinet du ministère de la Défense de juin 1992 à juillet 1994, considéré comme l'un des principaux responsables du génocide.

Avant de quitter Arusha (Tanzanie), où siège le TPR, le général Dal-

laire a exprimé son "soutien pour le tribunal dans son rôle présent et potentiellement futur". Il a espéré que le TPR contribuerait à "éliminer cette atmosphère d'impunité qui semble régner" face aux crimes contre l'humanité et a souhaité la création d'une cour internationale à titre permanent. Il a également jugé que le génocide d'avril-juillet 1994 (près d'un million de martyrs) aurait pu être évité. Il déclarait, par exemple, avoir adressé, dès janvier 1994, un fax aux Nations unies pour informer des préparatifs en cours de la tuerie, rapporte Marie-Laure Colson dans "Libération". Sans autre détail, ce qui amenait le juge Laity Kama, président du TPR, à demander : "Est-ce classé secret ?" Dallaire acquiesce...

J. C.